

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 8 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 16 août 2021 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure du ministère de la culture organisé au titre de l'année 2022

NOR : MICB2133287A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 8 novembre 2021, l'arrêté du 16 août 2021 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure du ministère de la culture organisé au titre de l'année 2022 est modifié comme suit :

Au lieu de lire : « Le nombre total de postes offerts à cet examen professionnel est fixé à 18 », lire : « Le nombre total de postes offerts à cet examen professionnel est fixé à 21 ».